

2020-2023

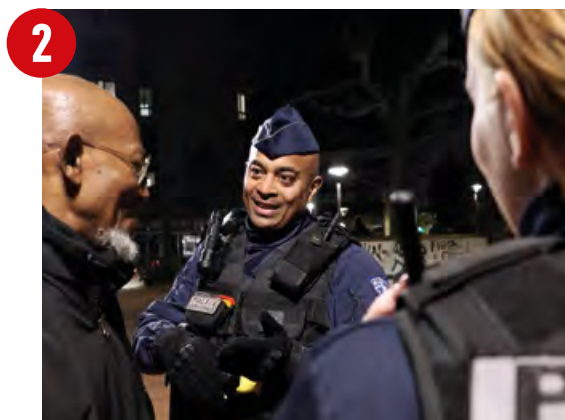
Trois ans aux côtés des Cergyssois



Les 10 mesures qui ont changé le quotidien des Cergyssois



1
Espace santé Denis-Mukwege : la ville engagée contre la désertification médicale.



2
Brigade de la tranquillité nocturne, active et réactive jusqu'à 2h. du matin.



3
Prix de la cantine : le pouvoir d'achat des Cergyssois préservé avec une hausse des tarifs limitée à 2 %.



4
Un nouveau circuit de ramassage des encombrants pour une ville encore plus propre.



10
Le Douze, un équipement phare de la ville pour tous les Cergyssois.



Nous sommes à la moitié du mandat que vous nous avez confié en juillet 2020. Ces trois années auront été jalonnées d'épreuves imprévues et inédites : la crise sanitaire avec la Covid, la guerre en Europe ensuite, avec pour conséquence une montée des prix énergétiques, une crise sociale, avec une progression de la pauvreté due à l'inflation, et une crise écologique avec le réchauffement climatique. Les élus et les services de la ville ont été — et sont encore — présents pour accompagner les Cergyssoises et les Cergyssois face à ces événements. Nous avons fait le choix de

maintenir les services publics pour lutter contre la précarité. Et nous avons maintenu le niveau d'investissement pour engager pleinement la transition écologique et énergétique. Nous allons continuer à poursuivre

“ Malgré trois années jalonnées d'épreuves et d'imprévus, nous avons fait le choix de maintenir les services publics pour lutter contre la précarité. ”

cette transition pour répondre aux enjeux de demain et faire que nos enfants vivent dans une ville qui protège et prépare l'avenir.

*fidèlement,
Jean-Paul Jeandon*



5
Les jolies colonies de vacances... Plus de 200 enfants en vacances à la mer durant l'été !



9
Label « Cergy commerce » : la ville innove pour des commerces de proximité de qualité.



8
Transport à la demande pour les seniors, une solution au top pour les déplacements du quotidien.



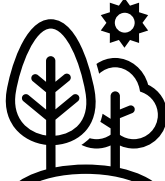
7
Emploi, insertion : un territoire attractif et engagé avec la création de 500 emplois depuis 2020.




6
Maisons France services : un accès facilité aux services publics.






Les 10 mesures qui vont changer le quotidien des Cergyssois d'ici 2026

- 

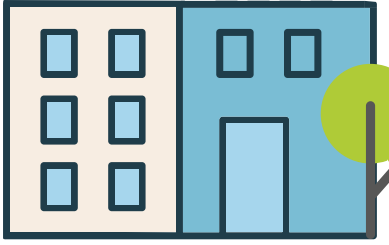
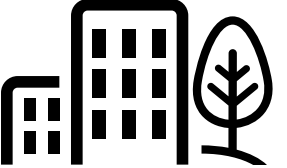
1 Création d'îlots de fraîcheur, places du Nautilus et du Marché
- 

2 Ouverture d'une nouvelle crèche avenue des Béguines


- 

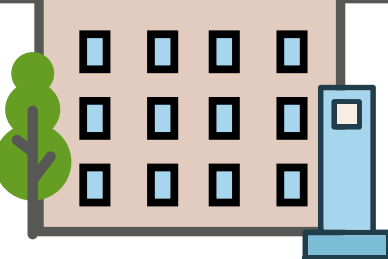

3 Ouverture d'une résidence intergénérationnelle dans l'îlot Doux épis (Plaine)
- 

4 Création d'une maison de quartier au Grand Centre




- 


5 Réhabilitation du centre de loisirs du Bois de Cergy
- 

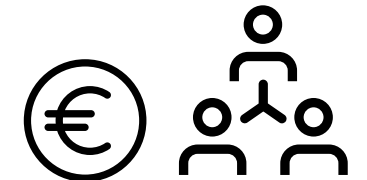
6 Poursuite et intensification de la transition énergétique et écologique des bâtiments municipaux


- 


7 Construction d'un groupe scolaire aux Marjoberts d'ici 2025

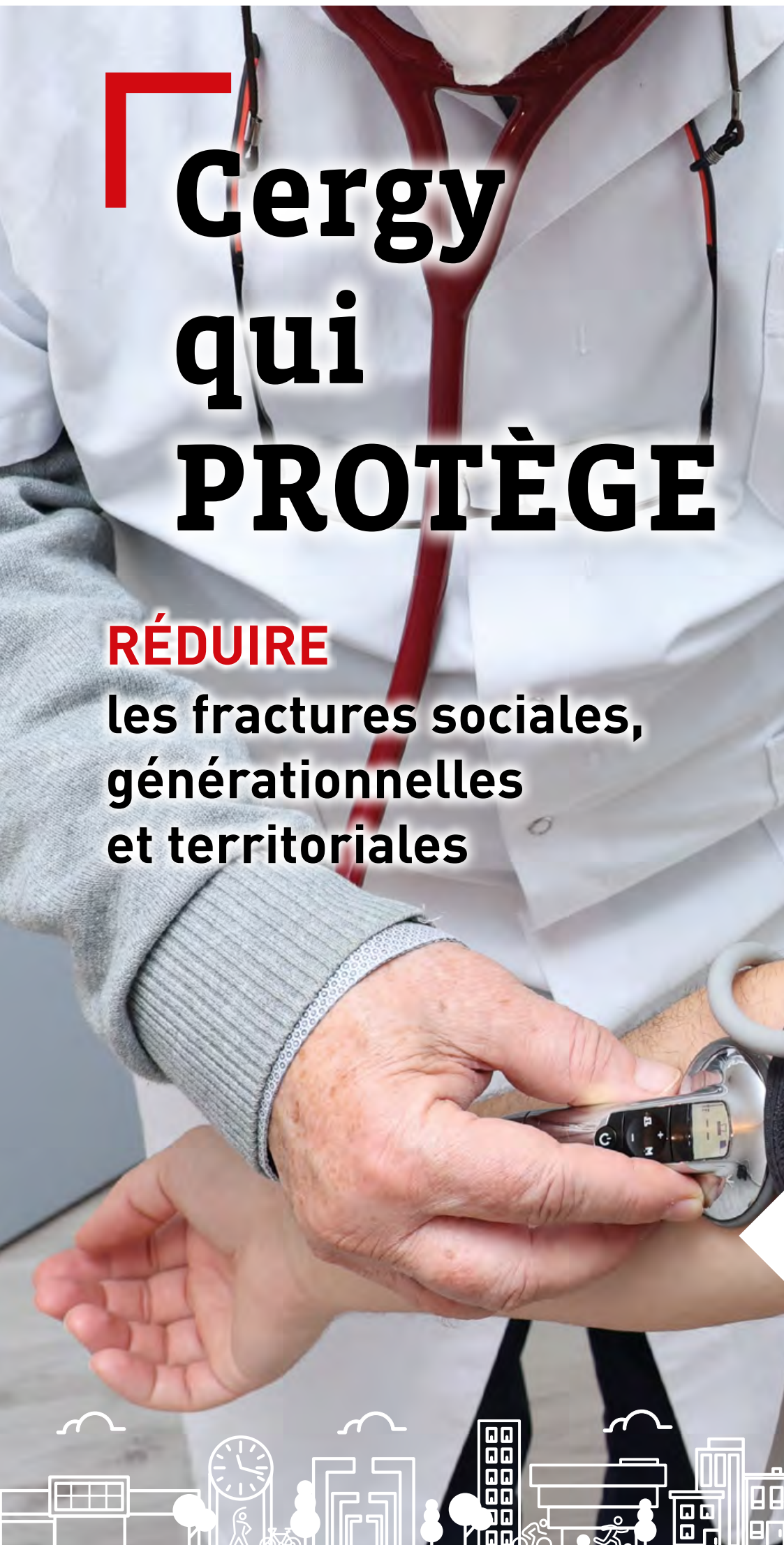

- 

8 Refonte du quotient familial : plus d'équité pour tous les Cergyssois
- 

9 De nouveaux centres médicaux (Hauts-de-Cergy, Grand centre)
- 

10 Création d'un budget participatif et d'une Fabrique citoyenne





Cergy qui PROTÈGE

RÉDUIRE

les fractures sociales, générationnelles et territoriales



Mise en place du permis de louer et du permis de diviser afin de lutter contre l'insalubrité et la découpe de logements.

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Anne-Marie P., Cergyssoise investie dans une association

— Anne-Marie P. : **Nous rencontrons un problème aigu sur notre ville en matière de santé avec une forte désertification médicale. Où en est-on ?**

Jean-Paul Jeandon : C'est en effet une question récurrente et cela fait partie de nos principales préoccupations. Nous avons actuellement entre 20 et 25% de personnes qui n'ont plus de médecin traitant. C'est une triste réalité mais qui n'est pas propre à Cergy, avec toutefois une spécificité : la plupart des médecins sont arrivés en même temps, lors de la création de la ville nouvelle. Du coup, ils partent tous à la retraite au même moment... Nous agissons donc de trois manières. La ville a dans un premier temps payé les travaux et équipé les locaux de l'espace santé Denis-Mukwege où différents médecins et spécialistes arrivent progressivement. C'est une association dont la ville est partie-prenante qui recrute et paye les médecins.

Ensuite, la ville achète des locaux afin de les louer à des médecins. C'est le cas sur les Hauts-de-Cergy où deux médecins généralistes devraient bientôt arriver, ou aux Touleuses. Troisième point, dès que nous avons des constructions nouvelles, nous tâchons d'y établir un cabinet ou un centre médical. Ce sera le cas dans les locaux de l'ancienne CAF avec l'ouverture d'un centre médical mi-2024 mais aussi dans le centre commercial des 3 Fontaines avec l'arrivée d'un généraliste et d'un dermato et d'ici fin 2024, un centre IRM au Grand Centre.

— Anne-Marie P. : **Et qu'en est-il de l'hôpital ?**

J.-P. J. : Concernant l'hôpital Novo à Pontoise, un énorme projet est en cours. Nous allons profiter de la requalification totale de l'hôpital qui devrait se faire en 2024 pour lancer un UFR (Unité de formation et de recherche, NDRL) médecine avec l'université CY et faire en sorte de multiplier le nombre d'internes. Par chance, quelle que soit notre appartenance politique, nous travaillons main dans la main avec la maire de Pontoise, l'agglomération et CY Paris Cergy afin d'avoir sur ce territoire un grand pôle de santé. •

66%

de projets réalisés, parmi lesquels trois actions phare.

Ouverture de l'espace santé Denis-Mukwege dans le quartier Horloge comprenant un centre de santé pluridisciplinaire (cabinets de médecine générale, cabinets de médecine spécialisée, cabinets dentaires, un service infirmier) et une Maison prévention santé.



Création d'une mutuelle communale pour permettre à chacun de bénéficier d'une complémentaire santé.



Cergy qui APAISE

AMÉLIORER
le cadre de vie
et la tranquillité publique



Création d'une Brigade de la tranquillité nocturne au sein de la police municipale en action jusqu'à 2 h du matin pour lutter contre les troubles sur la voie publique et les tapages étudiants .



Interdiction de la vente d'alcool après 20h dans certaines épiceries de proximité.

88%

de projets réalisés,
parmi lesquels
trois actions phare.

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Thérèse P.,
habitante de l'îlot Marjoberts

et Gaetan D.,
habitant de l'îlot La Croix-Petit

— **Thérèse P. : Où en êtes-vous de la création d'une BTN ?**

Jean-Paul Jeandon : Elle existe depuis novembre dernier et la population est satisfaite. Douze policiers municipaux sont présents sur la ville la nuit jusqu'à 2h du matin. J'ai un rapport tous les matins sur mon bureau et je sais donc à quel moment et pourquoi elle est intervenue, qu'il s'agisse de problèmes de voisinage, de tapage nocturne ou autre.

— **Gaetan D. : Elle intervient sur les désordres sur la voie publique et aussi sur les trafics de deal ?**

J.-P. J. : Le trafic de drogue est du ressort de la police nationale et je ne cesse de demander toujours plus de policiers sur notre territoire. Ce qui est plus compliqué, ce sont les personnes en errance qui consomment de la drogue ou de l'alcool sur la voie publique et qui font du bruit, particulièrement dans trois endroits. Le problème est que nous n'avons pas les moyens juridiques pour avancer sur cette situation. Avec l'association des maires de France et France urbaine, nous lançons un projet pour intervenir auprès de ces personnes et rétablir la tranquillité et la sécurité. Nous avons par ailleurs créé avec la police nationale et des habitants des GPO (Groupe de partenariat opérationnel, NDRL) afin de traiter les sujets de proximité dans certains îlots. Il ne s'agit pas uniquement de présence humaine, cela peut aussi se traduire par des réaménagements urbains.

— **Thérèse P. : Comme aux Marjoberts avec la vidéoverbalisation pour les stationnements ?**

J.-P. J. : C'est un bon exemple. Dans ce cas précis, on verbalise tous les jours ! J'en profite pour annoncer qu'un parking est prévu sur cet îlot pour résoudre une partie du problème. Nous travaillons avec les habitants pour définir le meilleur système à mettre en place. •



Déploiement de la vidéoverbalisation pour sanctionner les rodéos sauvages, les dépôts sauvages, les stationnements dangereux et pour assurer la sécurité des Cergyssois.



Cergy qui AGIT

SOUTENIR
le pouvoir d'achat de tous



50%
de projets réalisés,
parmi lesquels
trois actions phare.

Limitation de la hausse des tarifs de la cantine à 2% pour préserver le pouvoir d'achat des Cergyssois.



Doublement des moyens alloués au Fonds d'aide des ASL et copropriétés.

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Essenam T.,
membre du Conseil des jeunes

et Thérèse P.,
habitante de l'îlot Marjoberts.

— **Essenam T. :** *Avec l'inflation, certains projets ne risquent-ils pas d'être compromis ?*

Jean-Paul Jeandon : L'inflation, et particulièrement le pouvoir d'achat, est pour moi une réelle préoccupation, surtout quand on sait que certaines personnes n'arrivent plus à manger au bout de quinze jours... C'est pour cette raison que nous avons des tarifs sociaux, un CCAS, sans oublier les associations caritatives du territoire, à l'image du Maillon. Je constate aussi que certains enfants n'ont pas de goûter à l'étude du soir alors qu'ils devraient en avoir un ; la municipalité se débrouille donc pour ceux qui n'en n'ont pas. Et le prix le plus bas de la cantine, c'est 0,96 € car quoi qu'il advienne, il est important que chaque enfant puisse manger.

Ensuite, pour en revenir plus précisément à ta question, tu as raison, l'inflation est un sujet qui nous inquiète d'autant plus que nous devons continuer d'investir pour améliorer la qualité des services publics mais aussi pour tout ce qui touche à la transition écologique et énergétique. Or, les salaires augmentent — ce qui est normal — et cela impacte notre budget. Le prix des matériaux a également considérablement augmenté. Du coup, là où nous devons par exemple construire deux cours oasis dans deux écoles, nous n'en ferons qu'une.

— **Thérèse P. :** *Je reviens sur le coût des repas à la cantine. Les tarifs ont forcément augmenté ?*

J.-P. J. : Notre prestataire a augmenté de 7 % ses tarifs, sans compter les 10 % supplémentaires liés à la masse salariale. De notre côté, nous avons choisi de ne répercuter cette hausse qu'à hauteur de 2 %. Nous avons absorbé la majorité de l'augmentation sur les impôts payés par les Cergyssois. C'est un choix. Du coup, le prix moyen d'un repas à la cantine se situe autour des 3,50 € alors qu'il nous coûte près de 13 €, incluant le personnel présent le midi ainsi que les fluides. •

Cergy qui RAPPROCHE

RENFORCER
les services de proximité
dans tous les quartiers



Instauration d'une fête de la ville et retour d'un grand feu d'artifice annuel.



Ouverture de deux résidences seniors et une prochaine en cours de construction avec une mixité de logements : logements sociaux, disponibles en location privée ou en accession à la propriété (quartiers Hauts-de-Cergy, Plaine et Grand Centre).

51%
de projets réalisés,
parmi lesquels
quatre actions phare.

Ouverture de deux crèches près des gares RER (Grand centre et Horloge) et de deux Relais petite enfance pour davantage d'accueil sur l'ensemble des quartiers.



LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Tomas H.,
habitant du quartier Axe-Majeur

— **Tomas H. : j'attends des jumelles, et c'est compliqué. Nous sommes 700^e sur une liste d'attente de 1500 pour obtenir une place en crèche... Je vois sur votre programme que des efforts sont affichés sur le sujet. Qu'en est-il ?**

Jean-Paul Jeandon : Nous accueillons actuellement 680 enfants dans les crèches de Cergy, dont 330 nouveaux enfants en cette rentrée. Sachant qu'il naît environ 1300 enfants par an à Cergy, cela signifie que nous sommes à un taux de couverture de près de 40 %, ce qui est dans la moyenne départementale. En dehors de toutes ces infos chiffrées, je vous annonce qu'en septembre 2024, nous ouvrirons

une nouvelle crèche dans le quartier Horloge, rue des Béguines. Elle était initialement prévue dans le quartier Hauts-de-Cergy mais compte-tenu d'une population croissante sur les quartiers Horloge et Axe Majeur, cela nous a semblé plus pertinent. Et comme nous l'avons fait pour la crèche située aux 3 Fontaines, elle est située à proximité d'une gare. Cela est plus pratique pour les personnes qui travaillent sur Paris ou la petite couronne. On devrait donc passer à un taux de couverture supérieur à 40 %. Au-delà, cela impliquerait une nouvelle augmentation d'impôt... Quant aux deux-cents assistantes maternelles, c'est une offre complémentaire. En revanche, je sais bien que cela coûte plus cher que la crèche — environ 20 % plus cher — même si le département a fait des efforts pour prendre en charge une partie des frais.

— **Tomas H. : Et comment fonctionne les attributions de places en crèche ?**

J.-P. J. : Cela se fait par le biais d'une commission plénière qui se réunit au printemps pour la rentrée de septembre. En fonction de l'évolution des effectifs, de nouvelles places peuvent être attribuées dans le courant de l'année aux familles inscrites sur liste d'attente. Je précise que je ne prends part à aucune commission et qu'elles respectent à 100 % l'égalité de traitement : y participent des élus de la majorité et de l'opposition, tous les noms sont cachés, les dossiers sont traités par ordre chronologique d'inscription... •



Ouverture d'une nouvelle Maison France services au sein de Visages du Monde (Hauts-de-Cergy).



Cergy qui ACCOMPAGNE

FAVORISER
la réussite de nos enfants
et de nos jeunes



Maintien d'une moyenne inférieure à 25 élèves par classe dans les écoles (20,3 pour 2023-2024) en ouvrant de nouveaux groupes scolaires.

61%
de projets réalisés,
parmi lesquels
trois actions phare.



Financement de 50 % du permis de conduire en contrepartie d'heures de bénévolat.



Location d'un centre de vacances à la mer pour permettre à chaque enfant de partir en vacances.

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Gaetan D.,
habitant de l'îlot La Croix-Petit

et Marie-Ange L.-H.,
Cergyssoise investie dans une association

— **Gaetan D. : Où en sommes-nous de l'aide au permis de conduire à hauteur de 50 % et de l'aide de 500 € pour de l'achat de matériel pour les personnes handicapées ?**
Jean-Paul Jeandon : L'aide au permis de conduire contre du bénévolat est bien en place. Il peut s'agir, par exemple, d'heures d'animation dans les centres de loisirs. Quant aux 500 € que vous évoquez, nous ne l'avons pas mis en place car ce dispositif a été pris en charge par le gouvernement, et le montant est d'ailleurs plus élevé.

— **Gaetan D. : Il s'agit en fait d'une aide pour investir dans un vélo adapté mais pas pour du matériel, comme une roue électrique...**

J.-P. J. : Je pensais que l'action du gouvernement couvrirait ces besoins spécifiques. Pour moi, il n'y a pas de débat ; je suis prêt à revoir ce sujet.

— **Marie-Ange L.-H. : J'ai une question pour ma part concernant l'ouverture de nouvelles écoles et du nombre d'enfant par classe...**

J.-P. J. : Nous avons l'an passé ouvert l'école du Petit vent dans le nouveau quartier Plaine, plus précisément sur l'îlot Doux épis. Nous avons ainsi actuellement vingt-sept groupes scolaires sur la ville. Nous prévoyons également la construction d'une école aux Marjoberts en 2025. Ce sera le plus petit groupe scolaire avec Les Tilleuls, avec un maximum de dix classes élémentaire et maternelle.

Concernant les maternelles, nous avons par ailleurs mis en place un dédoublement pour les grandes sections. C'est déjà le cas en CP et en CE1. Cela correspond globalement à quatorze enfants par classe, sachant qu'à Cergy, nous sommes à moins de vingt-cinq élèves par classe. •



Cergy qui BOUGE

DIVERSIFIER
les modes de transport

Obtention d'un train supplémentaire entre 7 h et 8 h pour le RER A.

54%
de projets réalisés,
parmi lesquels
trois actions phare.



Création de 11 km de pistes cyclables.

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Cadjovi T.,
Père d'Essenam, membre du Conseil des jeunes

— **Cadjovi. T. : J'ai pour ma part une question qui concerne la circulation du RER. Où en est-on ?**

Jean-Paul Jeandon : C'est ce que j'appelle la bataille du rail ! Nous avons remporté une première victoire avec une augmentation du nombre de trains sur la tranche 7h-8h. Nous continuons de nous battre avec Île-de-France Mobilité pour améliorer la régularité. Je mène également une bataille que l'on connaît moins pour que le T13, un tramway qui part de Saint-Quentin-en-Yvelines, puisse arriver jusqu'à Cergy-Préfecture, après Achères en 2030. Mettre en place des transports en

commun adaptés aux usages, c'est en effet pour moi la vraie transition écologique. J'en profite pour préciser que nous changeons d'ici janvier 2024 de délégataire pour les bus. Nous sommes à l'agglomération en train de voir comment faire évoluer les choses, notamment pour desservir les zones en pleine construction, comme dans le quartier Plaine. Et sur la ligne 45, la plus fréquentée, nous allons faire en sorte qu'elle s'arrête à la gare des Hauts-de-Cergy et que l'on puisse également mettre en place l'arrêt à la demande.

— **Tomas H. : Vous avez une ambition importante de création de pistes cyclables. Néanmoins, la circulation est parfois difficile, surtout entre les différentes communes...**

J.-P. J. : Nous avons en effet déjà réalisé plus de 11 km de pistes depuis le début du mandat, mais nous pensions qu'elles seraient plus utilisées... Restent deux points d'amélioration sur lesquels nous travaillons. D'abord, les discontinuités qui existent entre les villes. Un problème notamment pour la circulation PMR (Personne à mobilité réduite, NDRL). Un schéma directeur est en cours à l'agglomération sur ce sujet. Deuxième élément : l'installation de parcs à vélos sécurisés qui manquent sur la ville, particulièrement près des groupes scolaires, de l'université et des grandes écoles. •



Le service de Transport à la demande pour les seniors a augmenté de 45 % ses capacités de déplacements depuis 2020.



Cergy qui OSE

AMPLIFIER

le dynamisme de notre ville

Cergy élue deuxième commune du Val-d'Oise où il fait bon vivre dans le classement très exigeant des Villes et villages où il fait bon vivre en France.



Obtention des labels « Architecture contemporaine remarquable » (11 bâtiments concernés) et « Patrimoine d'intérêt régional » (2 lieux clés concernés).

70%
de projets réalisés,
parmi lesquels trois actions phare.

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Jean-Paul Jeandon,
maire de Cergy

— À mon tour de vous interroger sur l'attractivité de notre ville ! Saviez-vous qu'à l'occasion du 4^e palmarès des Villes et villages où il fait bon vivre (mars 2023, NDRL), nous avons de nouveau obtenu la deuxième place du baromètre valdoisien ? J'en suis d'autant plus fier que nous avons à mon sens réussi à bâtir sur la ville nouvelle une nouvelle ville. Nous sommes certes portés par notre histoire mais nous sommes surtout résolument tournés vers l'avenir. Nous avons des lieux

remarquables labellisés ; l'Axe majeur de Dani Karavan, bien sûr, mais aussi des groupes scolaires, des lycées, la Maison Anne et Gérard Philippe... mais nous n'oublions pas d'offrir aux habitants tous les avantages d'une ville moderne qui sait se réinventer au quotidien.

— Nous bénéficions déjà à Cergy de services publics de proximité qui font toute la différence mais je souhaite également renforcer notre dynamisme. Cela passe inévitablement par la vie de quartier. D'où l'idée de créer un label « Cergy commerce » qui est assez novateur. Nous avons plus de 380 commerces sur Cergy et 51 d'entre eux ont reçu le label. Nous souhaitons en effet indiquer aux habitants les commerces qui travaillent avec un haut degré d'exigence sur la base de critères précis — les abords de la boutique, l'accueil et l'aménagement intérieur, l'attachement au développement durable... C'est un repère pour les habitants et un atout pour les commerçants car la qualité de vie des différents quartiers passe aussi par le dynamisme de son tissu commercial. •



Création d'un label « Cergy commerce » avec pour objectif de dynamiser la vie de quartier et d'amplifier la diversité commerciale, via notamment l'extension du droit de préemption.

Cergy qui RESPIRE

RÉPONDRE
aux urgences
environnementales

65%

de projets
réalisés,
parmi lesquels
trois actions phare.

Sanctuarisation de 25 % d'espaces verts et arrêt de l'artificialisation des sols prévus dans le cadre du Projet d'aménagement et du développement durable (PADD).



Restauration scolaire : passage à 33 % en moyenne de produits bios et 60 % issus de circuits courts, et fin de l'usage du plastique dans les cantines.



Exonération de 50 % de la taxe foncière pour les ASL et les copropriétés en contrepartie de la réalisation de travaux d'économie d'énergie à haute performance énergétique.

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Thérèse P.,
habitante de l'îlot Marjoberts

et **Essenam T.,**
membre du Conseil des jeunes.

— **Thérèse P. :** *Vous avez annoncé un allègement de la taxe foncière en contrepartie de travaux réalisés dans le cadre de la rénovation énergétique. Cela va-t-il se faire ?*

Jean-Paul Jeandon : Oui, cela va se faire, notamment aux Marjoberts où vous habitez. C'est un moyen d'inciter à consommer moins d'énergie. Pour l'installation de panneaux solaires, une copropriété récente n'a pas besoin de payer. Pour les maisons et les copropriétés anciennes, nous allons baisser de 50 % sur trois ans la taxe foncière pour aider les habitants à rénover leurs biens sur la base de normes fixées par l'Adem. Nous abonderons une fois que le dossier sera accepté par l'État.

— **Essenam T. :** *Moi, j'ai une question concernant le bio dans les cantines. À quelle échéance va-t-on passer de 30 % à 50 % de produits bio ?*

J.-P. J. : Actuellement, les 30 % d'aliments bio — 33 % pour être précis — concernent principalement le pain et les laitages. Mais nous sommes face à un problème aujourd'hui : le prix des produits bio explose. Comme les prix augmentent, il y a moins de vente de produits bio... et s'il y a moins de vente, les prix augmentent encore plus ! Du coup, la consommation de bio est en train de s'effondrer. Donc, pour arriver à 50 % d'aliments bio, cela dépendra des prix et je crains qu'on ne puisse pas totalement le faire si ce contexte perdure.

Nous favorisons en revanche les circuits courts et nous sommes en pleine réflexion pour privilégier cette solution. C'est ce que nous avons mis en place par exemple dans les centres de loisirs où un repas sur trois est proposé avec des produits locaux qui proviennent entre autres de la plaine agricole. •

Cergy qui ÉPANOUIT

RASSEMBLER

autour du sport et de la culture



Ouverture au public du parc de la Maison Anne et Gérard Philipe et création d'une guinguette estivale.



Ouverture d'un gymnase dans le nouvel éco-quartier Plaine (îlot Doux épis).

88%
de projets
réalisés,
parmi lesquels
trois actions phare.

**Ouverture complète du Douze,
le nouvel équipement socio-
culturel municipal dédié à la
musique et aux spectacles.**

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Louis-Lorenzo L.,
étudiant en droit à CY Cergy Paris université

et **Marie-Ange L.-H.,**
Cergyssoise investie
dans une association

— **Louis-Lorenzo L. :** Selon vous, les avancées en matière de sport et d'équipements sportifs sont-elles suffisantes depuis votre élection ?

Jean-Paul Jeandon : Nous continuons de soutenir les clubs sportifs et l'on réadapte les subventions en fonction du nombre de licenciés. En parallèle, nous faisons en sorte d'améliorer la gestion des gymnases pour que les associations puissent y accéder plus facilement et surtout, que la pratique sportive se fasse dans de bonnes conditions, dans des équipements entretenus et rénovés. Nous avons également refait le terrain d'honneur du stade Salif-Keïta. Je suis également partisan de l'installation de terrains de sport de proximité. Il y en aura bientôt un aux Genottes, un autre sur les Hauts-de-Cergy, et je suis en train de regarder si l'on peut installer des terrains de basket 3x3, activité en plein essor. N'oublions pas que nous sommes labellisés « Ville active et sportive » ! Nous avons obtenu 3 lauriers sur 4 car nous sommes en Île-de-France la ville qui possède le plus d'équipements sportifs. Je souhaite par ailleurs que l'on puisse avoir des partenariats avec des clubs de haut niveau afin que nos meilleurs sportifs puissent y accéder, tout en veillant à bien les accompagner.

— **Marie-Ange L.-H. :** Justement, avec l'arrivée des JO de Paris 2024, quels sont les projets liés aux espaces sportifs ?

J.-P. J. : Onze sites de l'agglomération ont été sélectionnés pour recevoir des athlètes. Nous sommes en pleine négociation pour que les athlètes japonais viennent s'entraîner à Cergy pour les JO, comme ce fut le cas cet été au pôle sportif des Maradas avant leur départ pour les Championnats du monde à Budapest. Et puis n'oublions pas que la flamme olympique passera par Cergy, sous l'égide du département. Ce sera l'occasion pour nous de fêter les valeurs du sport pendant toute une journée. •



LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS

Louis-Lorenzo L.,
étudiant en droit à CY Cergy Paris université

— **Louis-Lorenzo L. :** *En tant que juriste en formation, je suis particulièrement sensible aux propositions qui portent sur le développement de la démocratie locale et le pouvoir d'agir des citoyens. Où en sont les avancées dans ce domaine ?*

Jean-Paul Jeandon : Nous avons plusieurs choses. Nous avons tout d'abord renouvelé les différents conseils : Conseil d'enfants, Conseil des jeunes, Conseil des seniors, familles... Nous avons ensuite remis en place des Forums de quartier autour de thématiques choisies par les habitants. Mais je trouve que cela ne fonctionne pas bien. Nous allons donc revoir le format. Nous avons également des Facebook live qui se déroulent désormais tous les trimestres autour d'un thème et je réponds à toutes les questions des habitants. Aucune n'est préparée à l'avance ; je les découvre en temps réel ! Celles et ceux qui parmi vous y ont déjà participé le savent bien.

Nous allons ensuite passer à une deuxième étape avec une refonte des débats citoyens. Cela est encore en discussion pour en concevoir la forme afin d'éviter que les gens s'écharpent sur les réseaux sociaux... Nous avons par ailleurs un autre débat autour du budget participatif pour en définir les contours. Est-ce la ville qui doit définir les projets qui seront ensuite votés ou comme le font d'autres villes, ce sont les habitants qui montent des projets ? Cela sera défini d'ici la fin du mandat. Et je continue de faire des visites de proximité dans les îlots et les quartiers tous les mois.

L'espace de médiation culturelle autour du collectif de La Lanterne est quant à lui effectif depuis septembre. La participation citoyenne est donc bien ancrée à Cergy. Chaque projet important fait normalement l'objet d'un débat avec les habitants. •

Poursuite des Forums de quartier et des visites de proximité dans les îlots du maire et des élus.

51%

de projets réalisés,
parmi lesquels deux actions phare.



Ouverture d'un espace de médiation culturelle autour du collectif de La Lanterne afin d'encourager l'éducation artistique.

Jean-Paul Jeandon et les élus de la majorité aux côtés des Cergyssois



Jean-Paul JEANDON • Malika YEBDRI • Abdoulaye SANGARÉ • Keltoum ROCHDI • Maxime KAYADJANIAN • Claire BEUGNOT • Éric NICOLLET • Agnès COFFIN • Moussa DIARRA • Hawa FOFANA • Régis LITZELLMANN • Elina CORVIN • Rachid BOUHOUCHE • Daisy YAÏCH • Denis FÉVRIER • Françoise COURTIN • Patrick BARROS • Marie-Françoise AROUAY • David AGRECH • Céline BEN ABDELKADER • Florian COUASNON • Josiane CARPENTIER • Gilles COUPET • Sophie ERARD-PEYR • Marc DENIS • Virginie GONZALES • Moustapha DIOUF • Rania KISSI • Adrien JAQUOT • Roxane REMVIKOS • Tu LE TRUNG • Cindy SAINT-VILLE-LEPLÉ-CHENIÈRE • Louis L'HARIDON • Narjés SDIRI • Karim ZIABAT • Alexandra WISNIEWSKI



Trois ans au service des Cergyssoises et des Cergyssois

LE GROUPE « SOCIALISTES ET CITOYENS ENGAGÉS »

Il y a trois ans, les Cergyssois choisissaient de renouveler leur confiance à une liste de gauche unie. Trois années marquées par la pandémie de COVID, les confinements et l'inflation. Autant de défis auxquels faire face sans renoncer à nos engagements.

Cette première partie de mandat, marquée par une volonté de développement durable aura permis : la sanctuarisation des zones naturelles, le développement de 11 km de pistes cyclables, l'exonération de la taxe foncière en cas de rénovation énergétique, et la suppression du plastique dans les cantines. En matière sociale, nous avons poursuivi les efforts visant à aider ceux qui souffrent le plus et nous pouvons être fiers de l'ouverture de l'espace santé ou de la création de la mutuelle communale. D'importants investissements ont été réalisés, notamment sur les bâtiments les plus énergivores dont les groupes scolaires mais aussi sur les équipements structurants à l'image du Douze, désormais pleinement ouvert. Enfin, nous avons pu mettre en œuvre la Brigade de la tranquillité nocturne, les permis de louer et de diviser, ainsi que de nombreux autres projets que nous porterons jusqu'à la fin du mandat.

Ces trois années témoignent de notre engagement à bâtir une ville dynamique, solidaire et durable. Ensemble, nous poursuivons sur cette voie, unis par notre volonté de créer un avenir meilleur pour Cergy. Merci à tous pour votre confiance et votre soutien.

Le groupe socialistes et citoyens engagés

Face aux difficultés de rentrée, soutien à la solidarité alimentaire

LE GROUPE « EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS ET GÉNÉRATION.S »

La rentrée 2023 pose des défis nombreux et sans précédent pour les familles de Cergy. Le pouvoir d'achat est lourdement touché par l'augmentation des dépenses incompressibles comme les produits de première nécessité, les transports, l'électricité et le chauffage. De plus, le prix des fournitures scolaires a également flambé. Bien que le gouvernement se félicite d'avoir valorisé de 5% l'aide pour la rentrée scolaire, les prix des produits alimentaires et des articles de première nécessité ont progressé de plus de 15% ! Dès lors, la plupart des familles sont malheureusement contraintes de réduire leurs dépenses dans les loisirs (sport, culture) voire, de faire des sacrifices en matière d'alimentation. Certains ménages n'ont d'autre choix que de sauter des repas, sans parler des soins médicaux auxquels beaucoup ne recourent plus.

Dans ce contexte, nous souhaitons mettre en valeur une initiative locale : la Récolte du Val-d'Oise portée par la Sauvegarde 95. Ce dispositif d'insertion est présent deux mercredis par mois aux Genottes pour vendre des produits locaux à prix réduits. Il est essentiel de pérenniser et de soutenir ce dispositif, que nous souhaitons accompagner au mieux. Nous souhaitons aussi que la commune soutienne l'émission de chèque alimentaire durable par le Centre communal d'action sociale (CCAS) afin que chacun puisse se nourrir convenablement à Cergy.

David AGRECH, Patrick BARROS, Elina CORVIN, Marc DENIS, Sophie ERARD PEYR, Denis FÉVRIER, Maxime KAYADJANIAN, Roxane REMVIKOS, Daisy YAÏCH.

Le droit de disposer de son corps, un combat quotidien

LE GROUPE « PARTI COMMUNISTE »

Le 28 septembre, la Journée mondiale pour le droit à l'avortement était plus que jamais d'actualité. Tout autour du globe, ce droit essentiel est en effet remis en cause, y compris dans notre pays. Car si la loi a acté ce droit en 1975, dans la pratique il devient de plus en plus compliqué à faire valoir, et comme souvent, les plus défavorisées économiquement subissent davantage cette injustice.

Le tableau en 2023 est affligeant : un mois d'attente au planning familial, la fermeture des centres d'IVG, des pilules abortives en rupture de stock, des discours culpabilisants, une éducation à la sexualité absente des établissements scolaires, et un espace internet infesté par des discours réactionnaires. Ce gouvernement se targue de lutter contre les violences faites aux femmes, en réalité il crée les conditions, par son inaction et sa politique austéraitre, de générer une grande souffrance pour beaucoup d'entre elles. Les communistes proposent à l'inverse : la prise en charge à 100 % des moyens de contraception et du protocole, la relocalisation des moyens de production garantissant l'accès à la pilule abortive, la fin de la casse de l'hôpital public, une réelle application de la loi en matière d'éducation sexuelle et la constitutionnalisation du droit à l'avortement.

Gilles COUPET, Françoise COURTIN et Virginie GONZALES.

Ensemble pour Cergy : avec vous, pour vous

LE GROUPE « DEMO : DÉMOCRATES À CERGY-PONTOISE »

Le maire et son équipe vous présentent dans ce journal et dans des réunions publiques le bilan de mi-mandat. Les propositions de notre liste visant à répondre aux défis environnementaux, à assurer aux Cergyssois solidarité, sécurité, accès pour tous à la culture et qui ont été concrétisées sont mises en lumière. À titre d'exemple, l'espace santé Denis-Mukwege, la mutuelle communale, la Brigade de tranquillité nocturne, les labellisations éco-école, la végétalisation de places, le label Cergy commerce améliorent la qualité de vie des habitants. Certains projets sont à développer : transformation des cours d'école en cours oasis, ouverture de la Lanterne, redynamisation des bords d'Oise avec la Maison Anne et Gérard Philipe, espaces services... Des propositions ont démarré tardivement mais seront réalisées : rénovation de l'accueil de loisirs du Bois de Cergy et de l'école des Plants... Enfin, certains projets ne pourront être concrétisés pendant cette mandature. C'est un regret mais les crises sanitaire et énergétique ont impacté la collectivité qui a dû redéployer ses moyens sur d'autres priorités. Espérons que certains projets pourront voir le jour plus tard : le restaurant solidaire est une très belle idée. Le bilan de mi-mandat est un exercice parfois complexe qui dépend de la façon dont on le présente et aussi de la façon dont on le reçoit. On peut ne s'attacher qu'à ce qui n'est pas fini. On peut aussi se réjouir de ce qui a été réalisé et fait de Cergy une ville attractive, dynamique, protectrice et solidaire.

Claire BEUGNOT, Régis LITZELLMANN, Céline BEN ABDELKADER, Adrien JAQUOT, Cindy SAINT-VILLE-LEPLÉ-CHENIÈRE, Tu LE TRUNG.

3 ans d'immobilisme et de renoncements

LE GROUPE « UNIS POUR QUE CERGY PROTÈGE, RESPIRE, ÉLÈVE »

Le scrutin de juin 2020, marqué par une enquête toujours en cours pour de fausses procurations, avait confirmé l'équipe majoritaire pour une poignée de voix. Faire le bilan des trois années écoulées dans le petit espace qui nous est accordé se résume en deux mots : immobilisme et renoncements.

Les conditions de vie des Cergyssois se sont-elles améliorées depuis 2020 ? Nos rues sont-elles plus propres ? Les activités périscolaires concourent-elles mieux à l'épanouissement et à l'apprentissage de nos enfants ? Non. Quels sont les grands chantiers qui ont été lancés depuis le début de ce mandat ? Que ce soit aux Marjobersts, aux Linandes, au Grand Centre, ils avaient été entamés il y a plusieurs années, et peinent toujours à se concrétiser. Certaines promesses ne sont toujours pas tenues : la réhabilitation de l'accueil de loisirs du Bois de Cergy, promise depuis dix ans, n'a toujours pas commencé. La désertification médicale — qui devait être résolue grâce au centre de santé — s'accélère. Pourtant, alors que les services publics se dégradent, les impôts fonciers ont explosé.

Jean-Paul Jeandon a choisi de renier sa promesse et de faire gonfler la taxe foncière. Non pas pour financer des investissements, mais pour « garder la ville à gauche » selon ses propres mots en conseil municipal. Chacun jugera.

Armand PAYET, Edwige AHILE, Alexandre PUEYO, Emmanuelle GUEGUEN, Mohamed-Lamine TRAORE, Laurence HOLLIGER, Mohammed BERHIL, Gaëlle DUIGOU, Didier AREIAS, Abla ROUMI. Contact : armand.payet@gmail.com

Trois ans « Avec vous »

LE GROUPE « AVEC VOUS »

Cette tribune à mi-mandat est l'occasion de redire nos orientations. Par nature Politiques, nous ne sommes cependant pas/plus militants de partis à cette heure. En 2020, nous avions présenté 45 Cergyssois.es engagé.e.s en faveur d'un projet écologiste, citoyen, s'inscrivant dans la continuité des orientations de gauche déployées à Cergy depuis les années 2000 ; celles qui avaient fait de Cergy une ville de référence (qualité de vie/proximité/mixité sociale, aménagements, rayonnement, exigence éducative, sociale, culturelle, démocratique, environnementale). C'est bien malgré nous que notre nom « Avec vous » de 2020 a été repris par la majorité présidentielle ! Pour les trois ans restants, nous insisterons en conseil municipal sur les politiques à accélérer afin d'assurer la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) à Cergy et garantir le bien vivre ensemble. Pour que ce mandat ne soit pas un mandat « pour rien », d'urgence, une réponse intense doit être apportée après les émeutes de juin pour apaiser notre ville, garantir la cohésion et écouter/encadrer la jeunesse. Aussi, sans plus de « proximité » et d'écoute des habitants pour maintenir un cadre de vie respectable (propreté, tranquillité, services publics de qualité, attention aux plus fragiles) et alors même que les taxes augmentent (ce que nous n'avons pas voté), la confiance en Cergy se fragilisera encore...

Dominique LEFEBVRE, ancien maire et président de la CACP et ex-député, Cécile ESCOBAR, ancienne adjointe au maire, Brice MICHAUD. Contact « Avec vous » : cecile.escobar@live.fr

LE MAIRE RÉPOND AUX HABITANTS



Marie-Ange L.-H., Cergyssoise investie dans une association

— Marie-Ange L.-H. : **Pourriez-vous nous expliquer pourquoi vous avez augmenté les impôts alors que vous aviez annoncé ne pas le faire ?**

Jean-Paul Jeandon : Je comprends, c'est une promesse que nous avons faite mais nous ne pouvions pas prévoir les crises qui nous ont frappées de plein fouet : deux ans de Covid, une inflation galopante... Je suis financier à la base ; nous avons donc établi de multiples scénarios pour ne pas augmenter les impôts mais cela était impossible. Ou alors, il aurait fallu ne plus du tout investir ce qui se serait plus que dommageable pour notre ville et le quotidien des habitants.

En premier lieu, je pense qu'il y a une inégalité. Seuls les 38 % de propriétaires cergyssois payent actuellement un impôt. C'est une décision du gouvernement. Il fallait bien sûr faire évoluer la taxe d'habitation mais pas la supprimer. Un impôt local permet à chacun d'avoir un attachement à sa ville et j'ai le sentiment qu'à partir du moment où l'on paye quelque chose, on y fait plus attention.

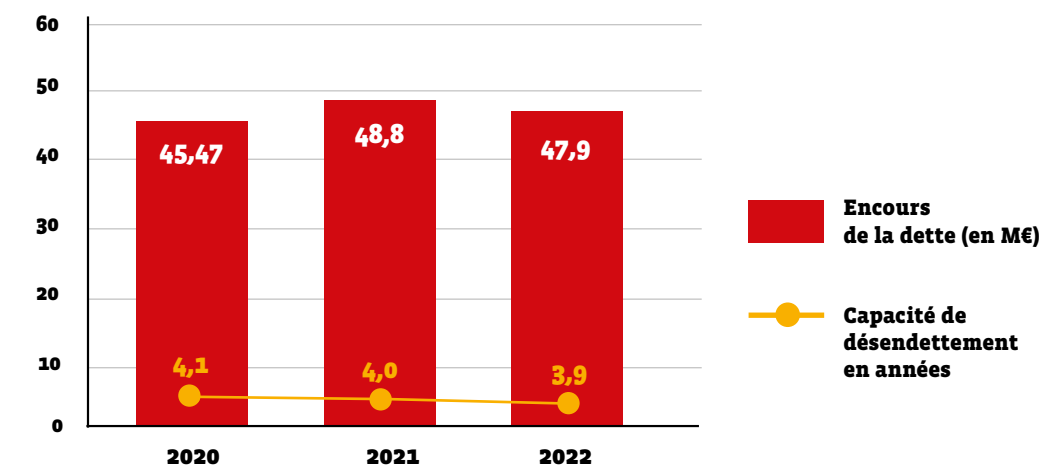
Pour revenir à la taxe foncière, deux éléments sont à l'origine de son augmentation. Il y a d'abord ce que l'on appelle la valeur locative d'un bien. Cette dernière est fixée par le gouvernement qui a choisi de l'augmenter de 7,1 % alors qu'on aurait pu faire autrement. Pour notre part, nous avons décidé de n'augmenter la part communale que de 3 %, ce qui fait en tout 10,1 % d'augmentation. Je fais partie de l'association des maires de France et nous avons proposé à la place une augmentation de la dotation globale de fonctionnement afin de ne pas impacter le budget des ménages. Si je n'avais pas augmenté les impôts, je le répète, nous n'aurions pas pu prévoir les investissements indispensables pour notre ville, sachant que sur Cergy, la fiscalité n'avait pas bougé depuis 2009 ! Certains maires ont décidé, par exemple, de supprimer des crèches ou d'augmenter fortement le prix de la cantine. Ça n'est pas notre cas. Les 1,8 millions € que nous rapportent les impôts ne servent pas au fonctionnement de la municipalité ; cela nous permet de pouvoir maintenir des services publics de qualité et de pouvoir investir dans la transition écologique et énergétique. C'est un choix que j'assume totalement.

Prenons bien conscience que le temps où les collectivités locales avaient de l'argent est fini ; cela fait plus de quinze ans qu'elles voient leurs dotations baisser d'année en année. Et quand je me compare aux autres villes de même strate, compte tenu du nombre d'équipements publics dont nous disposons, je me dis que nous avons de la chance d'habiter à Cergy !

Un bon équilibre financier de la ville

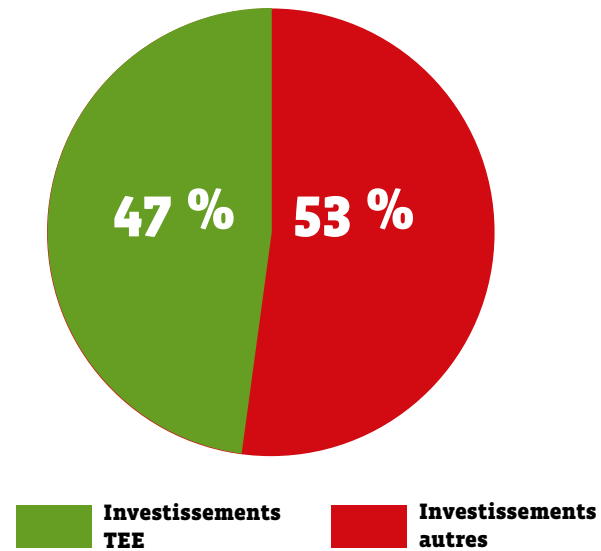
Entre la baisse des dotations de l'État, les crises sanitaire et énergétique, l'inflation galopante... les défis financiers n'ont pas manqué depuis le début du mandat. La ville bénéficie malgré tout d'une gestion saine de son budget, par ailleurs saluée par la Chambre régionale des comptes. L'objectif : maintenir un bon niveau de service public tout en continuant d'investir dans l'avenir, notamment dans la transition écologique et énergétique.

Évolution de l'endettement 2020-2022



Investissements en matière de transition écologique et énergétique (TEE) d'ici 2026

La ville investit dans l'avenir en augmentant dans les trois prochaines années la part consacrée aux actions en matière de transition écologique et énergétique, notamment : la rénovation énergétique des groupes scolaires, des centres de loisirs et des gymnases, la création de cours oasis, une aide aux travaux pour les ASL et copropriétés, la végétalisation de places, la transition énergétique du patrimoine communal et l'installation de panneaux solaires, des aménagements propices aux circulations douces...



MI-MANDAT : PARLONS-EN !



SAMEDI 14 OCT
DE 11H À 12H

RÉUNIONS DE QUARTIER avec Jean-Paul JEANDON, votre maire et l'équipe municipale

LUNDI 9 OCT À 19H

Maison de quartier
des Linandes,
6, rue des Linandes Beiges

JEUDI 12 OCT À 19H

Maison de quartier
Axe-Majeur Horloge,
Le Douze - Salle Baraz'art
12, allée des Petits pains

MARDI 17 OCT À 19H

Maison de quartier
des Hauts-de-Cergy,
Visages du Monde,
10, place du Nautilus

JEUDI 19 OCT À 19H

Maison de quartier
des Touleuses,
20, place des Touleuses

+ Si besoin, une garde d'enfants est prévue sur place.



www.cergy.fr

   [villedecergy](https://villedecergy.fr)